

COMPTE RENDU

Conseil municipal du vendredi 16 juillet 2021

Présents : Jérôme BAUDOT, Yoann BERNARD, Serge GARDIEN, Geneviève LAMBERET, Jocelyne NAMBOTIN

Excusé : Alain NAMBOTIN, procuration donnée à Serge GARDIEN, Christophe BERTHET procuration donnée à Jérôme BAUDOT

Séance ouverte à 20h30 avec respect des mesures sanitaires.

Début de séance : 20h30

Secrétaire de séance : Jocelyne NAMBOTIN

Votants : 7/7

1) Approbation des comptes rendus du 12 mai et du 9 juillet 2021

Aucune réserve n'étant formulée, le Conseil vote à l'unanimité l'approbation des comptes rendus des séances du 12 mai et 9 juillet 2021.

2) Indemnité du Maire et des adjoints

Monsieur le Maire demande à diminuer son indemnité.

Après discussion le Conseil Municipal décide de lui accorder l'indemnité complète compte tenu de son implication et de son investissement au sein de la commune.

L'indemnité des deux adjoints reste inchangée soit 385,05 € brut. (Délibération n°07-21-30)

3) Délibération sur le tarif et les travaux des gîtes

Le dossier n'étant pas complet le conseil décide à l'unanimité de reporter cette délibération pour le prochain conseil municipal.

4) Délibération sur le tarif de la salle des fêtes

Monsieur le Maire rappelle que le tarif de la salle des fêtes est de 75€ la journée et 120€ pour deux jours, en salle hors sac (pour 2 heures environ) 1€ par personne. Le Maire propose de ré-actualiser les tarifs ceux-ci passeront donc à 75€ la journée 120€ les deux jours pour les personnes extérieures au village et 40€ la journée 60€ pour les habitants. Le prix de la salle hors sac reste inchangé. (délibération n° 07-21-32).

Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

5) Délibération sur les prix pour le columbarium

Monsieur le Maire donne le coût de la création du columbarium (9460,40€ TTC).il propose de divisé ce montant par le nombre de cases (13). Le prix de la concession est proposée à 800€

pour trente ans et 400€ pour quinze ans
(délibération 07-21-34).

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

6)ONF

Les Conseillers Municipaux n'étant pas au complet la question d'envisager des plantations sera retraitée au prochain conseil municipal.

7)Délibération modificative des statuts de la CCPA

Monsieur le Maire rappelle la demande de délibération de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain afin de modifier les statuts.(délibération 07-21-33).

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

8)Arrêté de délégation de signature

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de prendre un arrêté de délégation de signature afin que Madame Laurence TAMISIER secrétaire de mairie et officier d'état civil puisse signer les actes demandés.(arrêté 2021-012).

Le conseil accepte à l'unanimité.

Questions diverses

Visite de l'appartement au dessus de la mairie en vue de travaux de rénovation pour future location à l'année. Projet pour 2023 d'étude pour améliorer le chauffage de façon globale pour ce bâtiment municipal.

Prochaine réunion le 19 juillet 2021 à 21heures de la commission des finances pour les demandes de subventions à faire avant le 31 juillet 2021selon les projets de la commune sur les trois années à venir.

La proposition d'un pot pour inaugurer le terrain de jeux est fixée au 15 août 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil est clos à 22h 00.

La secrétaire de séance, Jocelyne NAMBOTIN

**le Maire,
Serge GARDIEN**